

SIVU DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 20 novembre 2025

Nombre de délégués : L'an deux mille vingt-cinq, le vingt novembre à dix-huit heures le comité syndical légalement
En exercice : 07 convoqué, s'est réuni en mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de
Présents : 05 Benjamin GARDET.
Absents : 02
Votants : 06

Présents : GARDET Benjamin, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, REBORD Jean-Luc,
SOCQUET-JUGLARD Magdalène, MOLLIER Christelle, délégués titulaires.

Date de la convocation :
10/11/2025

Excusé : VIALIS Gérard pouvoir à REBORD Jean-Luc, délégué titulaire

Absent : TEYPAZ Thierry, délégué titulaire

Egalement présent : RAMBAUD Christophe Maire de Crest-Voland

Secrétaire : SOCQUET-JUGLARD Magdalène

Délibération 2025-11D08 – Décision modificative n°12 au budget 2025

Vu le budget primitif 2025 du SIVU approuvé par délibération du comité syndical le 10 avril 2025 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-06D06 du 12 juin 2025 approuvant la décision modificative n°1 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-06D07 du 12 juin 2025 approuvant la décision modificative n°2 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-06D08 du 12 juin 2025 approuvant la décision modificative n°3 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-07D03 du 15 juillet 2025 approuvant la décision modificative n°4 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-07D04 du 15 juillet 2025 approuvant la décision modificative n°5 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-08D03 du 07 août 2025 approuvant la décision modificative n°6 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-10D03 du 06 octobre 2025 approuvant la décision modificative n°7 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D04 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°8 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D05 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°9 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D05 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°10 ;
Vu la délibération du comité syndical n°2025-11D05 du 20 novembre 2025 approuvant la décision modificative n°11 ;

Considérant la nécessité de procéder aux réajustements de crédits et de faire face aux opérations financières et comptables ;

Le comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représenté

- Approuve la décision modificative n°12 au budget SIVU de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2157 : Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0.00 €	1 140.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2156 : Matériel de transport d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 140.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	1 140.00 €	0.00 €	1 140.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	1 140.00 €	0.00 €	1 140.00 €
Total Général		1 140.00 €		1 140.00 €

Ainsi fait en séance, les jour, mois et ans susdits.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire.



Le Président
Benjamin GARDET